

JOURNAL OFFICIEL

La présente édition
ne contient pas
les publications
contenant des données
personnelles protégées.
Dès lors, seule
la version officielle
sur papier fait foi.

JAA 2800 Delémont – 40^e année – N° 16 – Mercredi 25 avril 2018

Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le mercredi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12 heures. Ce délai peut être modifié si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Editeur: Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont, tél. 032 421 19 19, fax 032 421 19 00. Compte de chèques postaux 12-874158-4.

Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8 h 30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** « Journal officiel de la République et Canton du Jura », case postale 553, 2800 Delémont 1. **Courriel:** journalofficiel@pressor.ch

Publications des autorités cantonales

Service de l'économie rurale

Mise à jour des prescriptions pour les marchés publics de bétail

Les prescriptions pour les marchés publics de bétail ont été mises à jour et entreront en vigueur le 1^{er} mai 2018. Elles peuvent être téléchargées sur le site internet www.jura.ch/ecr, rubrique « Production animale ». Elles sont également à disposition sur les places de marché et peuvent être commandées au Service de l'économie rurale (tél. 032 420 74 12).

Les modifications sont les suivantes:

- pour des raisons de sécurité, les taureaux âgés de plus de 2 ans (tolérance: 10 jours) ne seront dorénavant plus admis aux marchés;
- en lieu et place du certificat d'ascendance et de productivité (CAP), la fiche de performances, imprimable sur les sites internet des fédérations, est également acceptée. Elle doit comporter toutes les informations utiles à l'octroi des contributions.

Courtemelon, avril 2018

Le chef du Service de l'économie rurale:
Jean-Paul Lachat

Service de l'économie rurale

Information

La présente publication permet de garantir que des concurrents potentiels soient informés à temps de l'aide publique envisagée sous la forme d'un prêt d'investissement pour l'entreprise agricole ci-dessous. Les entreprises concernées visées à l'art. 13 OAS peuvent recourir auprès du Service de l'économie rurale, Courtemelon, Case postale 131, 2852 Courtételle dans les 30 jours.

Entreprise agricole:

- M. Fabrice Guenot, Les Chenevières 111, 2338 Les Emibois, construction et aménagement d'un logement de vacances au « Crâtat-Loviat ».

Courtemelon, le 23 avril 2018

Le chef du Service de l'économie rurale:
Jean-Paul Lachat

Service des infrastructures

Commune de Bourrignon

Dépôt de plans

Conformément à l'article 33 de la loi sur la construction et l'entretien des routes du 26 octobre 1978, le dossier de plans d'aménagement concernant:

RC 250 Develier-Bourrignon, La Ventolière Construction d'un abri-bus

est déposé publiquement du mercredi 25 avril 2018 au vendredi 25 mai 2018 au bureau communal de Bourrignon à Develier où il peut être consulté.

Les oppositions, dûment motivées et écrites sont à adresser au secrétariat communal de Bourrignon jusqu'au 25 mai 2018 inclus.

Delémont, le 13 avril 2018

Pascal Mertenat
Ingénieur cantonal

Vous pouvez envoyer
vos publications
par courriel à l'adresse:

journalofficiel@pressor.ch

**Jusqu'au lundi
12 heures**

Publications des autorités communales et bourgeoises

Basse-Allaine

Election complémentaire par les urnes d'un Maire le 17 juin 2018

Les électrices et électeurs de la commune mixte de Basse-Allaine sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un Maire, selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures: Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 7 mai 2018, à 18 heures. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite du (de la) candidat-e et celles d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune.

Ouverture du bureau de vote

Lieu: Courtemaîche, rue de l'Ecole 3, rez-de-chaussée du bâtiment administratif.

Heures d'ouverture: dimanche 17 juin 2018, de 10h à 12h.

Scrutin de ballottage éventuel: Dimanche 8 juillet 2018, aux mêmes heures et dans le même local.

Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 20 juin 2018, à 18 heures. Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

Basse-Allaine, le 25 avril 2018

Le Conseil communal

Châtillon

Entrée en vigueur de la modification de l'article 48 du règlement d'organisation et d'administration

La modification du règlement susmentionné, adoptée par l'Assemblée communale de Châtillon le 19 décembre 2017, a été approuvée par le Gouvernement de la République et Canton du Jura le 27 mars 2018.

Réuni en séance du 16 avril 2018, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

La modification ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultées au secrétariat communal.

Le Conseil communal

Courtételle

Assemblée communale extraordinaire, mardi 8 mai 2018, à 20h, à l'aula de l'école

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Adopter la modification de l'aménagement local – Plan de zones et règlement communal sur les constructions – Secteur MAe (ancienne usine Simon-Membrez).
3. Statuer sur les demandes de naturalisation de:
 - a) M. et M^{me} Giancarlo et Franca Grasso et leurs enfants Gioia et Luigi
 - b) M^{me} Mathilde Poulenc
4. Divers et informations.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné au point 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.courtetelle.ch. Les remarques et questions éventuelles sont à adresser par écrit au Conseil communal jusqu'au **lundi 7 mai 2018**.

Courtételle, le 18 avril 2018

Le Conseil communal

Haute-Sorne

Séance du Conseil général, mardi 8 mai 2018, à 19h30, au Centre de culture et de sport à Courfaivre

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 20 mars 2018.
3. Communications.
4. Questions orales.
5. Prendre connaissance et approuver le contrat de location pour un système centralisé de surveillance et de détection des fuites du réseau d'eau de consommation sur l'ensemble du territoire de Haute-Sorne (message N° 112 du Conseil communal au Conseil général du 16 avril 2018).
6. Prendre connaissance et approuver le crédit de Fr. 175000.– pour le drainage du terrain B à Bassecourt (message N° 113 du Conseil communal au Conseil général du 16 avril 2018).
7. Nommer un membre de la commission permanente d'estimation.
8. Répondre à la question écrite N° 28, déposée par le groupe UDC le 20 mars 2018, intitulée: « Sociétés Haute-Sorne ».
9. Traitement de la motion N° 11 déposée par le groupe PS le 21 novembre 2017, intitulée: « Motion pour le soutien de la production d'énergie et d'autres mesures éco-responsables ».
10. Traitement de la motion N° 12, déposée par le groupe HSA le 20 mars 2018, intitulée: « Formation des Conseillers communaux ».
11. Statuer sur la demande d'admission à l'indigénat communal présentée par M^{me} Tsimba Grace Kuvuna.
12. Statuer sur la demande d'admission à l'indigénat communal présentée par M^{me} Nzuzi Astride Kuvuna.
13. Statuer sur la demande d'admission à l'indigénat communal présentée par M. et M^{me} Daniele et Giovanna Cacciatore et leurs enfants Elio et Mattia.

Haute-Sorne, le 16 avril 2018

Au nom du bureau du Conseil général
Yvonne Lucchina, Présidente

Movelier

Assemblée communale ordinaire, lundi 14 mai 2018, à 20h, à la Salle communale

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée communale.
2. Voter les dépassements de crédits – Passer et voter les comptes 2017.
3. Donner compétence au Conseil pour la consolidation du crédit de la halle polyvalente en emprunt ferme pour le montant de Fr. 1 100 000.–.
4. Divers et imprévus.

Movelier, avril 2018

Le Conseil communal

Val Terbi**Assemblée de la Bourgeoisie de Montsevelier,
lundi 14 mai 2018, à 19 h 30,
à la salle de paroisse à Montsevelier**

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise sont invités à participer à l'assemblée bourgeoise du 14 mai 2018 pour traiter de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Salutations et souhaits de bienvenue
2. Désignation du/de la président/e et du/de la vice-président/e de l'Assemblée
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 30 septembre 2015
(le document peut être consulté à l'administration communale ou sur le site internet de la Commune à l'adresse www.val-terbi.ch)
4. Statuer sur la vente de la parcelle bourgeoise N° 1207 du ban de Val Terbi (Montsevelier) d'une superficie de 315 m², pour le prix de 1000 francs, à l'hoirie Bernard Chételat
5. Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local (PAL), préavis le changement d'affectation des parcelles bourgeoises N° 852 et N° 1206
6. Communication sur la création d'un syndicat des pâturages
7. Communication sur les affaires courantes bourgeoises
8. Divers.

Vicques, le 19 avril 2018

Le Conseil communal

Publications des autorités administratives ecclésiastiques

Bourrignon**Assemblée de la Commune ecclésiastique
catholique-romaine, lundi 28 mai 2018, à 20 h,
à l'école**

Ordre du jour:

1. Salutations du Président
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Nomination du président des assemblées et du vice-président
4. Approbation des comptes 2017 et voter les dépassements de budget
5. Information: rénovation église
6. Informations pastorales
7. Divers

Commune ecclésiastique
catholique-romaine de Bourrignon

Cornol**Assemblée de la Commune ecclésiastique
catholique-romaine, jeudi 17 mai 2018, à 20 h 15,
à la Maison de paroisse**

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Compte 2017.
3. Divers et imprévus.

Conseil de paroisse, Cornol

Dernier délai pour la remise des publications:

jusqu'au lundi 12 heures

Courrendlin**Assemblée ordinaire de la Commune
ecclésiastique catholique-romaine**

Les électrices et électeurs de la Commune ecclésiastique catholique-romaine sont convoqués en assemblée ordinaire, **le mardi 15 mai 2018, à 20h15**, à la Maison des Œuvres de Courrendlin.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Eglise Saint-Barthélémy: doit-on étudier un projet d'éclairage?
3. Passation et approbation des comptes 2017
4. Informations pastorales
5. Divers

Secretariat de la Commune ecclésiastique catholique-romaine

Les comptes sont déposés publiquement chez M^{me} Mélanie Willemin-Schindelholz, caissière, où ils peuvent être consultés.

Lajoux**Assemblée ordinaire de la Commune ecclésiastique
catholique-romaine, mardi 8 mai 2018, à 20h,
à la Maison des Oeuvres**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Nomination de deux scrutateurs
3. Comptes 2017
4. Rapport d'activité paroissiale
5. Divers

Lajoux, le 20 avril 2018

Le Conseil de la Commune ecclésiastique

Mervelier – La Scheulte**Assemblée de la Commune ecclésiastique
catholique-romaine, mercredi 9 mai 2018, à 20h,
à la salle paroissiale**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Comptes 2017.
3. Voter un crédit pour la rénovation de la chapelle de la Scheulte
4. Divers.

Conseil de la Commune ecclésiastique

Avis de construction

Alle

Requérante: Vie d'Entier Sàrl, Case Postale 69, 2900 Porrentruy 2. Auteur du projet: Vie d'Entier Sàrl, Case Postale 69, 2900 Porrentruy 2.

Projet: construction d'une villa familiale avec espace de travail au rez avec couvert à voitures, poêle avec conduit de fumée sur pan Sud, velux et PAC extérieure, sur la parcelle N° 6280 (surface 722 m²), sise Montagne d'Alle. Zone d'affectation: habitation HA, sous-secteur HAI3.

Dimensions principales: longueur 12 m 51, largeur 8 m 16, hauteur 5 m 50, hauteur totale 9 m 58. Dimensions annexe (espace de travail): longueur 8 m 16, largeur 4 m 20, hauteur 3 m 25, hauteur totale 3 m 25. Dimensions couvert voiture: longueur 5 m 40, largeur 7 m 20, hauteur 3 m 14, hauteur totale 3 m 14.

Genre de construction: murs extérieurs: ossature bois. Façades: crépi, teinte: blanc cassé. Couverture: tuiles, teinte: anthracite, pente 45°. Toit plat: étanchéité, gravier.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2018 au secrétariat communal d'Alle où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Alle, le 19 avril 2018

Le Conseil communal

Le Bémont

Requérant: David Wenger, Au Village 13, 2360 Le Bémont. Auteur du projet: David Wenger, Au Village 13, 2360 Le Bémont.

Projet: transformation du bâtiment N° 13: aménagement d'une chambre dans les combles, ouvertures de lucarnes et modifications ouvertures selon dossier déposé, démolition escalier ext. Est et construction d'un garage en annexe, sur la parcelle N° 18 (surface 998 m²), sise Au Village. Zone d'affectation: centre CA.

Dimensions principales: existantes. Dimensions garage: longueur 5 m 37, largeur 3 m 87, hauteur 2 m, hauteur totale 3 m 09.

Genre de construction: matériaux: existants inchangés, garage: ossature bois. Façades: existante inchangée, garage: bardage bois, teinte brune. Toiture: existante inchangée, garage: tuiles, teinte rouge.

Dérogation requise: art. 29 al. 5 RCC – fenêtres.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2018 au secrétariat communal de Le Bémont où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Le Bémont, le 21 avril 2018

Le Conseil communal

Courgenay

Requérant: Pinta Industry SA, Rue des Pâles 2, 2950 Courgenay. Auteur du projet: Pinta Industry SA, Rue des Pâles 2, 2950 Courgenay.

Projet: modification de la demande de permis de construire en cours de procédure, soit: construction d'une tente provisoire (**5 ans**) pour le stockage de matières premières (mousse de mélamine) **en panneaux sandwich (au lieu de bâche)**, sur la parcelle N° 796 (surface 9704 m²), sise Rue des Pâles. Zone d'affectation: activités AAa, plan spécial Zone industrielle régionale. Pour le surplus, se référer à la publication du 28.02.2018.

Dimensions principales tente: longueur 20 m, largeur 10 m, hauteur **4 m 30**, hauteur totale **5 m 70**.

Genre de construction: matériaux: tente: ossature métallique. Façades: tente: **panneaux sandwich**, teinte blanche. Toiture: tente: **membrane translucide**, teinte blanche.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2018 au secrétariat communal de Courgenay où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courgenay, le 23 avril 2018

Le Conseil communal

Courgenay

Requérants: Marie-Claire & Jean-François Conus, Sur-les-Côtes 8, 2950 Courgenay. Auteur du projet: Sironi SA Architectes SIA, Rue Auguste-Cuenin 8, 2900 Porrentruy.

Projet: assainissement énergétique du bâtiment N° 8: pose isolation int. et ext., ouverture de 2 velux en toiture et remplacement chaudière mazout par PAC ext., sur la parcelle N° 962 (surface 808 m²), sise Sur-les-Côtes. Zone d'affectation: habitation HA.

Dimensions principales: longueur 14 m 20, largeur 10 m 45, hauteur 5 m 70, hauteur totale 6 m.

Genre de construction: matériaux: maçonnerie existante, isolation périphérique EPS. Façades: crépi, teinte idem existante. Toiture: plaque ondulées Eternit Ondapress 57, teinte idem existant (gris).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2018 au secrétariat communal de Courgenay où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courgenay, le 20 avril 2018

Le Conseil communal

Courendlin

Requérant: Vibat-Immobilier Sàrl, Rue des Annonciades 9, 2900 Porrentruy. Auteur du projet: Villasa Sàrl & Bâticoncept Architecture Sàrl, Rue des Annonciades 9, 2900 Porrentruy.

Projet: construction d'une maison familiale jumelée (2 logements) avec poêles, terrasses couvertes, balcons, garages doubles, coupoles lumière, panneaux solaires en toiture et PAC ext. pour la piscine chauffée ext., sur les parcelles N°s 2331 (surface 894 m²) et 2288 (surface 906 m²), sises Rue des Pins. Zone d'affectation: habitation HAc, plan spécial Les Quérattes, sous-secteur I.

Dimensions principales: longueur 21 m 76, largeur 14 m 10, hauteur 6 m 95, hauteur totale 6 m 95. Dimensions piscine ext.: longueur 13 m 15, largeur 6 m 25, hauteur 2 m 80, hauteur totale 2 m 80.

Genre de construction: matériaux: briques TC, béton, isolation périphérique. Façades: crépi minéral, teinte à préciser. Toiture: dalle bois, isolation, étanchéité, finition gravier rond, teinte naturelle.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2018 au secrétariat communal de Courrendlin où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courrendlin, le 23 avril 2018

Le Conseil communal

Delémont

Requérant: Monsieur et Madame Glauser Romain et Lara, Rue Auguste-Quiquerez 37, 2800 Delémont. Auteur du projet: Monsieur et Madame Glauser Romain et Lara, Rue Auguste-Quiquerez 37, 2800 Delémont.

Projet: transformation, assainissement et agrandissement du bâtiment N° 3 existant, aménagement d'une terrasse au Sud et d'une nouvelle place de stationnement au Nord, sur la parcelle N° 2200 (surface 878 m²), sise Rue des Rosées. Zone de construction: HAa: zone d'habitation A secteur a.

Description: maison d'habitation.

Dimensions principales: longueur 14 m 86, largeur 9 m 96, hauteur 5 m 89.

Genre de construction: murs extérieurs: maçonnerie, isolation périphérique. Façades: crépis, couleur: blanc. Couverture: gravier. Chauffage: pompe à chaleur air/eau.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au vendredi 25 mai 2018 inclusivement, au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Delémont, le 23 avril 2018

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Les Enfers

Requérant: Brahier Marion et Georges, Au Milieu du Village 12, 2363 Les Enfers. Auteur du projet: management Consulting Continental Sàrl, Route de Bellevue 7, 2074 Marin Epagnier.

Projet: panneaux solaires photovoltaïques apposés en toiture du bâtiment existant N° 12 C, pan Sud-Est, surface 195 m², sur la parcelle N° 49 (surface 36869 m²), sise Au Milieu du Village 12 C. Zone d'affectation: zone centre CA, ISOS A_Nationale + zone agricole ZA.

Dimensions principales 12 C: existantes.

Genre de construction: murs extérieurs: sans changement. Façades: sans changement. Couverture: panneau solaire polycristallin, teinte rouge, châssis aluminium. Champ 1 = 56 modules (13.12 m x 6.86 m), champ 2 = 8 modules (6.56 m x 1.96 m), champ 3 = 56 modules (13.12 m x 6.86 m), pente 35° (sans changement).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2018 au secrétariat communal des Enfers où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Les Enfers, le 20 avril 2018

Le Conseil communal

Haute-Sorne / Courfaivre

Requérant: MGS Construction Sàrl, Route Principale 7, 2824 Vicques. Auteur du projet: MGS Construction Sàrl, Route Principale 7, 2824 Vicques.

Projet: construction d'un immeuble à 3 étages, 6 appartements, places de parc couvertes, cage d'escalier, et pose d'une PAC air/eau, sur la parcelle N° 73 (surface 1196 m²), sise Rue de la Faverge. Zone de construction: zone Centre C.

Dimensions principales: longueur 20 m 40, largeur 13 m, hauteur 8 m 67, hauteur totale 10 m 89. Dimensions cage d'escaliers: longueur 8 m 50, largeur 4 m 75, hauteur 8 m 67, hauteur totale 10 m 40. Dimensions couvert à voitures: longueur 15 m, largeur 6 m, hauteur 2 m 21.

Genre de construction: murs extérieurs: maçonnerie. Façades: crépis + bardage bois sur façade Sud, couleur: blanc cassé + brun (bardage). Couverture: tuiles, couleur: brune. Chauffage: PAC air/eau.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au lundi 28 mai 2018 inclusivement, au Secrétariat communal de Haute-Sorne, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (art. 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et art. 48 du décret du permis de construire).

Bassecourt, le 6 avril 2018

Le Conseil communal

Porrentruy

Requérant: Belo-Rénovation Sàrl, Rue des Pervenches 23, 2800 Delémont. Auteur du projet: Société Arcogestim Service Sàrl, Rue du Temple 20, 2800 Delémont.

Projet: réhabilitation et transformation de l'ensemble du bâtiment N° 14, permettant l'aménagement de treize logements. Les travaux prévus comprennent: le changement d'affectation d'une surface commerciale en appartement; le réaménagement des logements existants; la création d'un nouveau logement dans les combles; la pose d'un ascenseur desservant tous les étages, sur la parcelle N° 261 (surface 362 m²), sise Rue des Malvoisins. Zone de construction: CA: Zone centre A.

Dimensions principales : existantes.

Genre de construction: murs extérieurs: existants. Façades: revêtement: existant, teinte: à définir. Toit: forme: existante, pente: existante, couverture: existante, teinte: existante. Chauffage: chauffage à distance.

Dérogation requise: type dérogation: art. 67 du RCC. Remarques: place/s de parc manquante/s.

Ces aménagements seront réalisés conformément à la demande en permis de construire du 5 avril 2018 et complétée le 23 avril 2018 et selon les plans timbrés par le Service Urbanisme Equipement et Intendance.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au mercredi 30 mai 2018 inclusivement, au Service Urbanisme Equipement Intendance (UEI).

Porrentruy, le 23 avril 2018

Le Service UEI

Porrentruy

Requérant: Société Garage de la Grande Tour SA, La Colombière 1, 2900 Porrentruy. Auteur du projet: Société Tokheim Switzerland AG, Route du Crochet 7, 1762 Givisiez.

Projet: aménagement des extérieurs et des conduites d'évacuation des eaux qui comprend la construction d'une surface en béton en zone de remplissage citerne et de distribution essence et d'une surface en bitume autour de la station-service ainsi que la mise en conformité des évacuations des eaux, sur la parcelle N° 1999 (surface 1919 m²), sise Rue de la Colombière 1. Zone de construction: MB: Zone mixte B.

Ces aménagements seront réalisés conformément à la demande en permis de construire du 30 janvier 2018 et complétée en date du 10 avril 2018 et selon les plans timbrés par le Service Urbanisme Equipement et Intendance.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au mercredi 30 mai 2018 inclusivement, au Service Urbanisme Equipement Intendance (UEI)

Porrentruy, le 23 avril 2018

Le Service UEI

Rebeuvelier

Requérant: Bernard Charmillot, Le Brue 1, 2832 Rebeuvelier. Auteur du projet: KD Constructions Sàrl, Clos des Pouches 2, 2832 Rebeuvelier.

Projet: pose d'une conduite enterrée pour raccordement au réseau EU, env. 157.00 ml. Conduite PE Ø 12.50 cm avec enrobage béton, sur les parcelles N°s 1234 (surface 33036 m²) et 1246 (surface 23651 m²), sises Le Brue. Zone d'affectation: agricole.

Dérogation requise: art. 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2018 au secrétariat communal de Rebeuvelier où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Rebeuvelier, le 25 avril 2018

Le Conseil communal

Rebeuvelier

Requérant: Magalie & Claude Luginbühl, Rue du Raimeux 1, 2832 Rebeuvelier. Auteur du projet: 360° Comte entreprise générale SA, Route de Moutier 93, 2800 Delémont.

Projet: transformations int. du bâtiment N° 1, modification ouvertures selon dossier déposé et construction d'une terrasse couverte avec balcon à l'étage, sur la parcelle N° 1211 (surface 66740 m²), sise Rue du Raimeux. Zone d'affectation: agricole.

Dimensions principales : existantes. Dimensions terrasse balcon: longueur 4 m 70, largeur 2 m 80, hauteur 3 m 90, hauteur totale 3 m 90.

Genre de construction: matériaux: existants inchangés. Terrasse balcon: poteaux et dalle béton, garde-corps métallique. Façades: existantes inchangées. Toiture: existante inchangée.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2018 au secrétariat communal de Rebeuvelier où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Rebeuvelier, le 25 avril 2018

Le Conseil communal

Rossemaison

Requérant: IMJU SA, Rue du Jura 1, 2800 Delémont. Auteur du projet: Gaël Beuret, Rue du Jura 1, 2800 Delémont.

Projet: construction de 7 maisons familiales avec loggias (balcons) à l'étage, et couverts à voitures avec réduit en annexes contiguës, les parcelles N°s 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733 (surfaces respectives 452, 424, 439, 440, 441, 435, 488 m²), sises Copas de Sel. Zone d'affectation: habitation HA_c, plan spécial Copas de Sel.

Dimensions principales maisons 1 et 3: longueur 14 m 10, largeur 7 m 20, hauteur 6 m 60, hauteur totale 6 m 60. Dimensions couverts 1 et 2: longueur 4 m 50, largeur 7 m 20, hauteur 2 m 60, hauteur totale 2 m 60. Dimensions principales maison 2: longueur 14 m 10, largeur 7 m 20, hauteur 6 m 50, hauteur totale 6 m 50. Dimensions couverts 3, 4, 5, 6 et 7: longueur 4 m 50, largeur 7 m 20, hauteur 2 m 70, hauteur totale 2 m 70. Dimensions principales maison 4: longueur 14 m 10, largeur 7 m 20, hauteur 6 m 70, hauteur totale 6 m 70. Dimensions maison 5: longueur 14 m 10, largeur 7 m 20, hauteur 6 m 80, hauteur totale 6 m 80. Dimensions maison 6: longueur 14 m 10, largeur 7 m 20, hauteur 6 m 90, hauteur totale 6 m 90. Dimensions maison 7: hauteur 14 m 10, largeur 7 m 20, hauteur 7 m, hauteur totale 7 m.

Genre de construction: matériaux: maçonnerie, isolation périphérique. Façades: crépi, teinte grise. Toiture: toitures plates, finition gravier, teinte grise.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2018 au secrétariat communal de Rossemaison où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément

à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Rossemaison, le 20 avril 2018

Le Conseil communal

Saignelégier

Requérant: Lionel Paratte, Chemin des Labours 10a, 2350 Saignelégier. Auteur du projet: Sironi SA Architectes SIA, Rue Auguste-Cuenin 8, 2900 Porrentruy.

Projet: agrandissement du hangar existant pour remorque déménagement industriel, sur la parcelle N° 1016 (surface 771 m²), sise Chemin des Labours. Zone d'affectation: activités AA.

Dimensions principales: existantes. Dimensions agrandissement: longueur 22 m 25, largeur 7 m 45, hauteur 6 m 15, hauteur totale 6 m 70.

Genre de construction: matériaux: mur soutènement béton et charpente métallique. Façades: bardage métallique, teinte beige idem existante. Toiture: tôle métallique, teinte grise idem existante.

Dérogation requise: AA2 – taux d'occupation du sol.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2018 au secrétariat communal de Saignelégier où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Saignelégier, le 18 avril 2018

Le Conseil communal

Mises au concours

JURA^{TE}CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En prévision du départ du titulaire, le Service de la population met au concours le poste de

Collaborateur-trice administratif-ve au Secteur Asile

Mission: Dans le cadre de vos fonctions, vous assurez l'engagement et le suivi des différentes procédures applicables dans le domaine de l'asile, en particulier en matière de renvoi, d'aide d'urgence et de la police des étrangers.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou formation et expérience jugées équivalentes. Expérience professionnelle de 2 à 4 ans minimum. De bonnes connaissances orales de l'anglais et de l'allemand représentent un atout. Vous avez un sens aigu de l'organisation, de bonnes capacités de communication et savez vous imposer. Outre votre maîtrise des outils informatiques modernes, vous êtes apte à travailler au sein d'une petite équipe. Une expérience dans le domaine de l'asile, de la police constitue un avantage.

Fonction de référence et classe de traitement: Collaborateur-trice administratif-ve IIIa/Classe 9.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Marcel Ryser, chef du Service de la population, tél. 032 420 56 80.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Collaborateur-trice administratif-ve au Secteur Asile SPOP », jusqu'au 25 mai 2018.

www.jura.ch/emplois

JURA^{TE}CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Service de l'enseignement met au concours le poste d'

Inspecteur-trice scolaire de l'enseignement obligatoire à 50 %

Mission: Dans le contexte des activités du Service de l'enseignement, le-la titulaire est chargé-e d'exercer les fonctions d'inspecteur-trice scolaire de l'enseignement obligatoire. L'inspecteur-trice exerce le contrôle professionnel général des enseignant-e-s et des directeur-trice-s d'établissement primaire et secondaire en milieu public, ainsi que le contrôle des acquis scolaires des élèves en milieu privé. D'une manière générale, il/elle veille à l'application des textes légaux, du respect du plan d'études romand, de l'emploi des moyens d'enseignement officiels, oriente et instruit les dossiers. Ses tâches consistent d'une part à contrôler et évaluer la qualité de l'enseignement dispensé et, d'autre part, à appuyer les enseignant-e-s et les directeur-trices d'établissement. Il/elle exerce son activité d'une manière autonome et intervient à tous les degrés de la scolarité. Sur mandat du Département de la formation, de la culture et des sports ou du Service de l'enseignement, il s'acquiesse de missions particulières et participe à des groupes de travail.

Profil: Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP dans un des degrés scolaires primaire ou secondaire I ou formation et expérience jugées équivalentes. Formation en supervision, médiation ou autre, niveau CAS ou s'engager à acquiesse cette formation complémentaire en cours d'emploi. Expérience de 2 à 4 ans minimum dans l'enseignement. Aptitudes au travail en équipe, à la conduite d'entretiens, de réunions ainsi qu'à la résolution de conflits. Sens de l'organisation, de la négociation et des priorités. Maîtrise de la communication orale et écrite. Sens de l'atteinte des résultats. Intérêt pour le domaine juridique.

Fonction de référence et classe de traitement: Conseiller-ère pédagogique/Classe 18.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018 ou à convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Fred-Henri Schnegg, chef du Service de l'enseignement, tél. 032 420 54 10.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Inspecteur-trice scolaire de l'enseignement obligatoire à 50% », jusqu'au 18 mai 2018.

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour l'école secondaire de Saignelégier, un poste d'

Enseignant-e secondaire (contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales et spécifiques des élèves ainsi que le développement de leurs compétences sociales. Organiser et animer des activités favorisant les apprentissages et contribuant à l'autonomie, à la prévention des risques et à la sensibilisation à des problèmes de société. Soutenir les élèves dans leurs choix d'orientation scolaire ou professionnelle. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques y compris interdisciplinaire. Entretenir les contacts avec les parents. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité:

- 15 à 16 leçons hebdomadaires de sciences de la nature
- 5 à 10 leçons hebdomadaires de mathématiques

Profil: Bachelor universitaire et master HEP pour les disciplines concernées.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e secondaire/Classe 17.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecole secondaire de Saignelégier.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Saignelégier, M. Laurent Nicolet, (032 951 29 02).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire, un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées soit par écrit avec la mention « Postulation », à M. Laurent Nicolet, directeur, Chemin des Primevères 15, 2350 Saignelégier, soit, par courrier électronique à l'adresse: es.saignelégier@ju.educanet2.ch, jusqu'au 9 mai 2018.

journalofficiel@pressor.ch

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour le cercle scolaire primaire de Saignelégier, un poste d'

Enseignant-e primaire (contrat de durée déterminée d'une année)

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales des enfants. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des enfants. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des enfants. Dépister les situations individuelles critiques et faire intervenir les personnes adéquates. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité:

1 poste comprenant entre 18 à 23 leçons hebdomadaires dans les degrés 7-8H.

Profil: Bachelor HEP ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e primaire/Classe 13.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecole de Saignelégier.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Saignelégier, M. Laurent Nicolet, (032 951 29 02).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire, un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées soit par écrit avec la mention « Postulation », à M. Laurent Nicolet, directeur, Chemin des Primevères 15, 2350 Saignelégier, soit, par courrier électronique à l'adresse: ep.saignelégier@ju.educanet2.ch, jusqu'au 9 mai 2018.

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour l'école secondaire de Saignelégier, un poste d'

Enseignant-e d'économie familiale (contrat de durée indéterminée, le-la titulaire est candidat-e d'office)

Mission – Enseignant-e: Assurer l'acquisition des connaissances générales des enfants. Organiser et animer des activités favorisant les apprentissages des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 6 leçons hebdomadaires d'économie familiale.

Profil: DAS PIRACEF ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e AC/EF/Classe 14.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecole secondaire de Saignelégier.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Saignelégier, M. Laurent Nicolet, (032 951 29 02).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un

extrait du casier judiciaire, un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées soit par écrit avec la mention « Postulation », à M. Laurent Nicolet, directeur, Chemin des Primevères 15, 2350 Saignelégier, soit, par courrier électronique à l'adresse: es.saignelégier@ju.educanet2.ch, jusqu'au 9 mai 2018.

JURA **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour l'école secondaire du Noirmont, un poste d'

Enseignant-e secondaire (contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales et spécifiques des élèves ainsi que le développement de leurs compétences sociales. Organiser et animer des activités favorisant les apprentissages et contribuant à l'autonomie, à la prévention des risques et à la sensibilisation à des problèmes de société. Soutenir les élèves dans leurs choix d'orientation scolaire ou professionnelle. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques y compris interdisciplinaire. Entretenir les contacts avec les parents. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité:

- 9 à 15 leçons hebdomadaires d'éducation physique et sportive
- 5 à 10 leçons hebdomadaires de mathématiques
- 4 à 8 leçons hebdomadaires de sciences expérimentales

Le taux d'occupation et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage.

Profil: Bachelor universitaire et master HEP pour les disciplines concernées.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e secondaire/Classe 17.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecole secondaire du Noirmont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire du Noirmont, M. Vincent Eyen, (032 957 66 00).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire, un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées soit par écrit avec la mention « Postulation », à M. Vincent Eyen, directeur, Rue des Collèges 4, 2340 Le Noirmont, soit, par courrier électronique à l'adresse: dir.es@noirmont.ch, jusqu'au 9 mai 2018.

JURA **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour le cercle scolaire primaire de la Réselle, des postes d'

Enseignant-e primaire (contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales des enfants. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des enfants. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des enfants. Dépister les situations individuelles critiques et faire intervenir les personnes adéquates. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité:

- 1 poste comprenant 27 leçons hebdomadaires dans les degrés 1-8H – **le-la titulaire est candidat-e d'office.**
- 1 poste comprenant entre 9 leçons hebdomadaires dans les degrés 1-8H – **le-la titulaire est candidat-e d'office.**

Profil: Bachelor HEP ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e primaire/Classe 13.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecole de Soyhières.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Réselle, M^{me} Muriel Luthi (032 032 03 72) et/ou auprès de la présidente de la Commission d'école, M^{me} Sandra Kübler (079 430 92 23).

Documents requis: Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire, d'un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Postulation: Elles sont adressées soit par écrit, avec la mention « Postulation », à M^{me} Sandra Kübler, présidente de la Commission d'école, Route de France 31, 2805 Soyhières soit par courrier électronique à l'adresse: sandra.kuebler@bluewin.ch, jusqu'au 4 mai 2018.

JURA **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour le cercle scolaire primaire de la Réselle, un poste d'

Enseignant-e primaire (contrat de durée déterminée de trois années)

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales des enfants. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des enfants. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des enfants. Dépister les situations individuelles critiques et faire intervenir les personnes adéquates. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 1 poste comprenant 11 leçons hebdomadaires dans les degrés 3-8H.

Profil: Bachelor HEP ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e primaire/Classe 13.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecoles Soyhières et Movelier.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Réselle, M^{me} Muriel Luthi (032 422 03 72) et/ou auprès de la présidente de la Commission d'école, M^{me} Sandra Kübler (079 430 92 23).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées soit par écrit, avec la mention « Postulation », à M^{me} Sandra Kübler, présidente de la Commission d'école, Route de France 31, 2805 Soyhières soit par courrier électronique à l'adresse: sandra.kuebler@bluewin.ch, jusqu'au 4 mai 2018.

Le Service de l'enseignement met au concours, pour le cercle scolaire primaire de la Réselle, un poste d'

Enseignant-e d'activités créatrices
(contrat de durée indéterminée, le-la titulaire est candidat-e d'office)

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales des enfants. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des enfants. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des enfants. Dépister les situations individuelles critiques et faire intervenir les personnes adéquates. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 8 leçons hebdomadaires d'activités créatrices.

Profil: DAS PIRACEF ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:
Enseignant-e primaire/Classe 13.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2018.

Lieu de travail: Ecole primaire de Soyhières.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Réselle, M^{me} Muriel Luthi (032 422 03 72) et/ou auprès de la présidente de la Commission d'école, M^{me} Sandra Kübler (079 430 92 23).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées soit par écrit, avec la mention «Postulation», à M^{me} Sandra Kübler, présidente de la Commission d'école, Route de France 31, 2805 Soyhières soit par courrier électronique à l'adresse: sandra.kuebler@bluewin.ch, **jusqu'au 4 mai 2018.**

Vous pouvez envoyer vos publications
par courriel à l'adresse:

journalofficiel@pressor.ch
jusqu'au lundi 12 heures

Divers

Rue de l'Avenir 33 / Delémont

Tél. 032 420 77 00 / Fax 032 420 77 01

secrepc@jura.ch

Rue Thurmann 12 / Porrentruy

Tél. 032 420 36 70 / Fax 032 420 36 71

secrepc@jura.ch

Vous débutez votre apprentissage en août 2018
Séances d'inscription pour les formations suivantes:

- Employé-e de commerce
- Maturité professionnelle intégrée type économie (MPEi)
- Gestionnaire du commerce de détail (GCD)

Mercredi 2 mai 2018, EPC de Porrentruy, rue Thurmann 12, Salle 1-01

OU

Mercredi 9 mai 2018, EPC de Delémont, rue de l'Avenir 33, Auditoire

Pour les 2 dates : 14 h : Commerce et MPEi / 16 h : GCD

Vous êtes prié-e-s de vous munir de votre numéro AVS, d'une copie de votre dernier bulletin semestriel, des éventuels diplômes ou certificats obtenus, ainsi que de votre contrat d'apprentissage si déjà en votre possession.

Les apprenti-e-s choisissent le lieu d'inscription selon leurs disponibilités. L'affectation dans les classes et la fixation du lieu de cours (Delémont ou Porrentruy) seront ensuite déterminées en fonction des effectifs.

Les candidat-e-s à la Maturité professionnelle

- voie intégrée: EPC - site de Delémont (apprentissage et maturité en 3 ans),
 - voie post CFC: EPC - site de Porrentruy (1 an à plein temps ou 2 ans à mi-temps, pour les titulaires de CFC),
- s'inscrivent au plus tard jusqu'au 22 mai 2018. L'examen d'admission à la MPEi pour les candidat-e-s ne remplissant pas les conditions aura lieu le vendredi 8 juin 2018 à Delémont.**

- Assistant-e en pharmacie

Les nouveaux-nouvelles apprenti-e-s assistant-e-s en pharmacie sont inscrit-e-s par l'entreprise formatrice **jusqu'au 25 mai 2018** (formule écrite à demander au secrétariat).



Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

mardi 29 mai 2018, à 17h00
au Centre Visiteurs chez Camille Bloch, à Courtelary

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport de gestion et des comptes pour l'exercice 2017 avec rapport des réviseurs

Proposition : approbation des comptes et du rapport de gestion

2. Emploi du bénéfice

Proposition :

Bénéfice reporté au début de l'exercice	3 253 900 CHF
Bénéfice net de l'exercice	1 852 100 CHF
Bénéfice disponible au bilan	<u>5 106 000 CHF</u>

à répartir comme suit :

Versement d'un dividende brut de 90 CHF par titre	1 260 000 CHF
Attribution à la réserve spéciale	20 000 CHF
Solde reporté	3 826 000 CHF
Total	<u>5 106 000 CHF</u>

Remarque: il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les actions détenues par La Goule.

Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale de la présente proposition d'affectation du bénéfice, le dividende de 90 CHF pourra être encaissé à partir du 30 mai 2018, sur présentation du coupon N° 63, après déduction de l'impôt anticipé de 35 %, soit 58.50 CHF net.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition : décharge à tous les membres du Conseil d'administration

4. Election de deux nouveaux membres du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration :

- M^{me} Corinne Montandon, Sutz, Cheffe de Strategie et développement Réseau chez BKW SA
- M^{me} Antje Kanngiesser, Morat, Directrice Markets et Services chez BKW SA

5. Nomination de l'organe de révision pour l'année 2018

Proposition du Conseil d'administration : Ernst & Young SA

Le rapport de gestion, les comptes pour l'exercice 2017, le rapport de l'organe de révision seront déposés au siège de la société, à Saint-Imier, à partir du 29 avril 2018, pour examen par les actionnaires. Tout actionnaire peut demander un exemplaire de ces documents.

Les actionnaires peuvent retirer eux-mêmes leur carte d'entrée jusqu'au 28 mai 2018 au plus tard, contre dépôt de leurs actions (ou en présentant une attestation suffisante de dépôt auprès d'une banque) soit auprès de la société ou auprès de l'une des banques suivantes :

BEKB/BCBE à Berne	BEKB/BCBE à Saint-Imier
Banque Cantonale du Jura à Saignelégier	Credit Suisse à Saint-Imier

Les dépositaires au sens de l'art. 689 d. CO rév. sont invités à communiquer à la société suffisamment tôt, mais au plus tard le 28 mai 2018 à 16h00, le nombre des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires, les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortunes professionnels.

Suite à la mise en œuvre, au 1^{er} juillet 2015, des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), révisées en 2012, les détenteurs d'actions au porteur doivent avoir été préalablement inscrits au Registre des actionnaires afin de pouvoir participer à l'assemblée générale et d'y exercer leur droit de vote.

Saint-Imier, le 17 avril 2018

Le Conseil d'administration